

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 8

Artikel: Eugène Grasset
Autor: Grasset, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 février 1918. — L'école du Nouvel-An. — Nos vieilles chansons : Chœur des bergers et bergères, 1819, fête des vigneron. — La tsaropiondze (Mérine). — Les beautés de la Patrie. — Feuilletton : Veillée de chasseurs (O. D.). — On orgouet bin perdenablio. — Les chansons montagnardes de la Suisse romande, suite (W. Robert). — Boutades.

L'ÉCOLE DU NOUVEL-AN

Le 2 janvier 1876, la population lausannoise et les bonnes gens des environs, venus à la ville pour fêter le Nouvel-An, virent avec joie descendre de la Cité un cortège costumé, dont la marche était ouverte par un peloton de cavaliers, suivi d'une musique et de tambours. Ce fut une de nos dernières belles mascarades. On y voyait mener en terre les épaulettes si chères aux milices vaudoises ; dans une chaumière, d'accortes villageoises flaient au rouet ; des groupes entonnaient des chants ; d'autres, composés de loustics, imaginaient toute sorte de scènes divertissantes. L'un de ces groupes figurait une « école populaire » ; le régent chantait :

Allons, vite qu'on se place,
Venez, mes petits amis,
C'est aujourd'hui dans ma classe
Distribution des prix.
Allons, vite qu'on se place,
C'est aujourd'hui dans ma classe
Distribution des prix,

Ah ! c'est charmant, sur ma parole,
Et grâce à mes soins, ces enfants
Feront honneur à mon école
Et seront de fameux savants.

Puis le maître d'école continuait en ces termes :

« Je ne sais pourquoi on s'est ingéré de donner tous les ans des livres plus ou moins bien reliés à un tas de petits drôles qui seront toute leur vie des ânes et pas autre chose ; mais les parents m'envoient des pains de sucre ou des liqueurs à ma fête et aux étrennes, il s'agit de distribuer les prix en conséquence (aux plus gros pains de sucre)... Allons *messieurs*, avancez donc !
— Monsieur, c'est Benoit qui me pousse !
— Non, monsieur, c'est Fanfan qui me fait les cornes !

— Ah ! c'est pas vrai, monsieur, c'est Coco qui me tire la langue !

— Monsieur, ne l'écoutez pas, c'est un rapporteur, un capon...

Le maître : « Sont-ils gentils !... Des amours, de vrais chérubins ! »

Ah ! c'est charmant, sur ma parole,
Et grâce à mes soins, ces enfants
Feront honneur à mon école
Et seront de fameux savants.

Près de nous, venez sans crainte,
Avancez, mon cher ami,
Je veux, petit Hyacinthe,
Vous interroger ici.

Près de nous, venez sans crainte,
Je veux, petit Hyacinthe,
Vous interroger, ici.

Ah ! c'est charmant, etc.

Il est rempli de moyens, ce petit Hyacinthe. Voyons un peu, mon cher ami, on dit que vous êtes très fort pour la mémoire, que vous retez par cœur tout ce que vous voulez.

Oh ! oui, monsieur, je sais par cœur : « Au clair de la lune, mon ami Pierrot ».

— Ce n'est pas cela que je vous demande. Récitez-nous une fable de La Fontaine.

— Laquelle, monsieur ?

— Celle que vous voudrez.

— Je n'en sais qu'une, monsieur.

— Choisissez celle-là.

— La cigale ayant chanté tout l'été, tenait dans son bec un fromage... Quand la bise fut venue... Un fromage... Un fromage...

— Très bien... Et la morale de cette fable, quelle est-elle ?

— C'est un fromage, monsieur.

— Parfait ! Un prix de mémoire à *Monsieur* Hyacinthe.

Ah ! c'est charmant, etc.

Passons à l'histoire ancienne,
Et point de distractions,
Que le petit Beuglan vienne
Répondre à mes questions.
Passons à l'histoire ancienne,
Que le petit Beuglan vienne
Répondre à mes questions.

Ah ! c'est charmant, etc.

— Allons, *monsieur* Mimi Beuglan, approchez... Ne pleurez pas... Il est très timide, cet enfant... Levez les yeux... Ne mettez pas vos doigts dans votre nez... N'ayez donc pas peur !... Qui est-ce qui a fait le ciel et la terre ?

L'enfant pleurant : « Ce n'est pas moi, monsieur, ce n'est pas moi, hi, hi, hi !... »

— Qui est-ce qui a fait le monde ?

— Je ne ferai plus, monsieur, je ne le ferai plus...

— Très bien, très bien, très bien... Un point d'histoire à *monsieur* Mimi Beuglan.

Ah ! c'est charmant, sur ma parole,
Et grâce à mes soins, ces enfants
Feront honneur à mon école
Et seront de fameux savants.

Cadeau de noces. — X... à la manie, lorsqu'il va dans un café, dans un restaurant, dans un hôtel, de glisser dans sa poche, par mégarde, sans doute, une ou deux des pièces du couvert : couteau, fourchette, cuiller, etc. Il fut un jour surpris en flagrant délit. De là, plainte et jugement. On dénicha au domicile de l'accusé toute une collection de services de table sur lesquels étaient gravés les noms les plus divers. Un service manquait encore : couteau fourchette et cuiller :

— Alors, ce service, où est-il ? demande le président du tribunal.

— Ce service-là, monsieur le président, répond X..., après un moment d'hésitation, eh bien je l'ai offert comme cadeau de nocés à ma sœur.

— Ah ! vraiment. C'est charmant. Eh ! bien, il faudra réclamer ce service à votre sœur pour le restituer à son légitime propriétaire !

— Ah ! ça non, monsieur le président ! Vous ne voudriez pas. Ce qui est donné est donné.

NOS VIEILLES CHANSONS

Chœur des bergers et bergères 1819 fête des vigneron.

Moderato



1. Plai-sirs des champs, plai sirs purs
2. L'o-rage, au loin, s'annonce a-
3. On n'en tend plus le mur-mu-



(du ha-meu, Oui, seuls pour nous vous possé-dez des
vec fra-cas ; Re-ti-rons-nous, é-vi-tons sa fu-
re du vent, Le ciel est pur, pour nous plus de tem-



charmes ; Li-bres de soins, tran-quil-les, sans a-
ri-e, Et toi, par nous ché-ri com-me la
pé-te ; En cet ins-tant, oui, que cha-cun s'ap-



larmes, Nous jou-is-sons du des-tin le plus beau.
vi-e, Pe-tit troupeau, tu n'en souf-fri-ras pas.
pré-te A re-ga-gner et ses prés et ses champs.

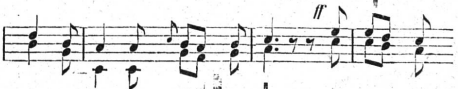
Allegretto (accompagnement de cloches).



Et ber-gers, et ber-gè-res, Ré-pé-tons tous
Re-trons dans la chau-miè-re, Et toi, trou-peau
Sans tar-der da-van-ta-ge, Con-dui-sons le



en chœur : Oui, c'est dans nos chau-miè-
ché-ri, Sous ton toit tu-té-lai-
trou-peau. Al-lons au pâ-tu-ra-



res Qu'habi-te le bonheur, Oui, c'est dans
re Tu se-ras à l'a-bri, Sous son toit
ge Le plus frais, le plus beau, Al-lons au



nos chau-miè-res Qu'habi-te le bon-heur.
tu-té-lai-re Tu se-ras à l'a-bri.
pâ-tu-ra-ge Le plus frais, le plus beau.

Eugène Grasset. — A lire dans *La Famille* du 20 février 1918 la seconde partie de l'article de M. G.-A. Bridel sur Eugène Grasset. C'est ce qui a été publié de plus complet, chez nous, sur la vie et l'œuvre de notre illustre concitoyen.